



Ville de Jarville-la-Malgrange

Hôtel de Ville, 25 rue de la république – 54140 Jarville-la-Malgrange
Direction des Solidarités et des Familles
solidatite@jarville-la-malgrange.fr

DEMANDE DE DEROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE

Année 2024/2025

Enfant domicilié à Jarville-la-Malgrange

A remettre à la **Direction des Solidarités et des Familles** : Espace Communal Foch, 21 rue Foch 54140 Jarville-la-Malgrange avec les photocopies du **livret de famille** (partie parents et enfant) et un **justificatif de domicile de moins de 3 mois**

NOM DE L'ELEVE : **PRENOM** :

SEXE : Masculin Féminin DATE DE NAISSANCE :/...../.....

NOM – PRENOM DU REPRESENTANT LEGAL : TEL.....

ADRESSE ACTUELLE DE LA FAMILLE :

ECOLE PRECEDEMMENT FREQUENTEE :

ECOLE SOUHAITEE PAR LA FAMILLE :

MOTIF DE LA DEMANDE :

Raisons médicales – Joindre un certificat médical

Scolarisation d'un frère ou d'une sœur dans le même établissement scolaire (à préciser).....

Activité professionnelle des parents (à préciser).....

Mode de garde (joindre un justificatif) :

Autres motifs (à préciser)

Je soussigné (e) (nom, prénom du responsable de l'enfant)

déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements donnés ci-dessus.

Fait à, le SIGNATURE

AVIS DU DIRECTEUR DE L'ECOLE DE SECTEUR <i>Signature et cachet</i>	NOM DE L'ECOLE DEMANDEE AVIS DU DIRECTEUR <i>Signature et cachet</i>
AVIS DU MAIRE DE JARVILLE-LA-MALGRANGE (En dernier lieu sur la demande) A Jarville, leLe Maire / Pour le Maire, l'Adjoint Délégué : <i>Signature et cachet</i>	

**TOUTE DEROGATION ACCORDEE EN MATERNELLE
DOIT ETRE RENOUVELEE A L'ENTREE EN CLASSE ELEMENTAIRE**